

Je regrette si j'ai tenté cet après-midi d'épancher mon humeur en utilisant comme véhicule un bill que j'approuve entièrement et je présente mes excuses aux députés pour avoir tellement retardé les travaux. Toutefois, je n'ai rien dit sur les autres bills, ni aux étapes précédentes du bill à l'étude.

**L'Orateur suppléant (Mme Morin):** La Chambre est-elle prête à se prononcer?

**M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre):** Règlement!

**L'Orateur suppléant (Mme Morin):** La parole est au député de Winnipeg-Nord-Centre.

**M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre):** Madame l'Orateur, il est vrai que nous pouvons souvent avoir des vues très différentes sur certaines questions qui nous sont soumises et pourtant trouver un terrain d'entente commun. Au moins, nous pouvons habituellement nous comprendre bien que de vastes divergences d'opinion puissent exister. Toutefois, pour ce qui est de cette question, je crains qu'il soit bien difficile à nombre de nos amis dans cette Chambre de nous comprendre; l'écart est trop grand.

Je comprends ce que veulent dire le député de Calgary-Nord (M. Woolliams) et le député d'Edmonton-Ouest (M. Lambert). Ils réclament pour ceux des échelons supérieurs un taux d'augmentation correspondant à celui que d'autres ont obtenu. Ils veulent que ceux des échelons supérieurs reçoivent plus. Ce n'est pas mon avis, madame l'Orateur.

Je crois que la tâche du gouvernement et du Parlement est d'essayer de supprimer les inégalités au Canada et de se concentrer sur le relèvement du revenu des personnes de condition moyenne et pauvre. Nous ne travaillons pas à cette fin quand nous haussons de façon considérable les traitements de ceux qui font déjà partie des groupes de 10, 5 ou 3 p. 100 des Canadiens les mieux payés.

● (1550)

Je n'ai pas l'intention de prolonger le débat. Apparemment, j'ai crié «non» si fort tout à l'heure pour essayer d'enterrer les «oui» à la mise aux voix d'un bill du Sénat, que je me suis abîmé la voix, ce qui épargnera aux députés un de mes longs discours. Je dois aussi ménager un peu ma voix, car dans quelques minutes nous débattons une motion dans laquelle je propose d'augmenter les pensions de vieillesse.

**Des voix:** Bravo!

**M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre):** Qu'advient-il de cette motion?

**M. McKenzie:** Je l'appuierai, Stanley.

**M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre):** Mon honorable ami le député de Winnipeg-Sud-Centre (M. McKenzie) dit qu'il l'appuiera. Je prévois que nombre de députés l'appuieront. En fait, ils vont l'étouffer sous le flot de leurs paroles.

**M. Lambert (Edmonton-Ouest):** De toute façon, vous n'avez pas le droit d'augmenter les pensions.

**M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre):** Le contraste intéressant que voilà! Tandis que nos juges touchent ces salaires élevés, mon honorable ami le député d'Edmonton-Ouest (M. Lambert) s'apitoie en nous ressassant le bill C-44. Il y en a d'autres qui touchent des salaires élevés. Voilà qui justifie qu'ils méritent des hausses massives de

### *Loi sur les juges*

traitement. Je ne suis pas d'accord. Je dis que cela ne devrait pas être la première de nos préoccupations, et je m'efforce de démontrer encore une fois ce que j'ai déjà cherché à faire à l'occasion d'autres débats comme celui-ci, à savoir, qu'à ce moment-ci de notre histoire, ce qui importe, ce n'est pas de savoir si nos juges, nos lieutenants-gouverneurs, nos ministres et nos sénateurs ont besoin de traitements plus élevés, ce qui compte c'est l'état de notre économie.

L'économie du pays est dans un tel état que le ministre des Finances (M. Turner) prêche la modération, et il semble faire de son mieux pour nous donner une idée du contenu de son budget. Il comportera sans doute des mesures de restriction.

**M. Boulanger:** Juste.

**M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre):** Mon honorable ami d'en face a dit «juste». Si l'on tient à prêcher la modération à l'ensemble du peuple canadien, depuis cette tribune, comment les députés peuvent-ils se lever à tout bout de champ à la Chambre pour défendre l'octroi d'augmentations massives à des gens qui sont déjà au sommet de l'échelle des revenus?

**M. Lambert (Edmonton-Ouest):** Pourquoi ne dites-vous pas cela à vos amis?

**M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre):** Je le fais. J'ai fait une intervention lorsqu'on a étudié les prévisions budgétaires du Conseil du Trésor, et que l'on a fait allusion aux augmentations considérables qui seront accordées aux cadres supérieurs de la Fonction publique. Quand viendra le moment de les étudier, madame l'Orateur, je m'y opposerai de la même façon. J'estime que les augmentations procentuelles ne devraient s'appliquer qu'à la tranche du revenu qui doit être augmentée pour suivre le coût de la vie. Quant à l'augmenter au-delà de ce point, surtout dans l'état actuel l'économie, la réponse est non.

**M. Baker (Grenville-Carleton):** Dites-vous toujours non même aux postiers qui réclament une augmentation de 70 p. 100?

**M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre):** Je dis que ces exigences incongrues sont inacceptables, particulièrement dans le cas de gens qui occupent déjà une bonne place dans l'échelle des revenus. Mais je ferai remarquer que cette éruption de demandes salariales incongrues s'est manifestée depuis qu'il a été proposé en décembre à la Chambre d'accorder aux députés des augmentations de 50 p. 100.

**M. Lambert (Edmonton-Ouest):** Balivernes! Nous l'avons fait bien auparavant.

**M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre):** Mon honorable ami s'écrie «Balivernes!», et d'autres manifestent leur susceptibilité à l'égard de cette question, mais c'est un fait. Nous avons attisé les feux de l'inflation par nos actions à la Chambre.

**M. Lambert (Edmonton-Ouest):** J'ai eu connaissance d'un règlement de revendication salariale accordant une augmentation de 35 p. 100 pour un an dès novembre dernier.

**M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre):** Toutes ces interruptions m'aident beaucoup à ménager ma voix. Je m'en réjouis.